

CONCOURS organisé par l'Institut français de Turquie – Izmir

« Les dix mots de la francophonie » Du 1^{er} février au 31 mars 2024

L'édition 2024 est placée sous le signe des Jeux Olympiques, dont le français est la langue officielle, aux côtés de l'anglais. « Dis-moi dix mots sur le podium » vous invite cette année à vous approprier le vocabulaire du sport et de l'Olympisme.

Le sport n'est pas seulement essentiel à la santé, il permet d'inculquer des valeurs de respect (jouer collectif, s'encorder) et de dépassement de soi (faire monter l'adrénaline, partir en échappée, réaliser des prouesses, devenir un champion). Le sport, c'est aussi la détermination (le mental), c'est aussi l'acceptation des règles (le faux-départ, le hors-jeu) et le besoin de faire une pause (aller aux oranges). Les activités physiques contribuent en outre à lutter contre l'échec scolaire et favorisent la réduction des inégalités sociales et culturelles. « Dis-moi dix mots » vous propose de vous emparer de ce thème et d'illustrer votre amour ou désamour du sport, la crainte de l'échec et le goût de la victoire. N'oublions pas qu'il s'agit aussi de plaisir et de partage.

Ce concours national « Les dix mots de la francophonie », organisé et mis en œuvre par la médiathèque de l'Institut français Izmir, avec la collaboration de celles d'Ankara et d'Istanbul, est l'occasion de montrer que le français, à l'instar du sport, est aussi affaire d'équipe et de solidarité, car il est porté par une dynamique collective qui vit et s'enrichit dans la diversité de ses expressions à travers le monde.

Les dix mots de l'édition 2024

adrénaline ; aller aux oranges ; champion ; collectif ; échappée ;

faux-départ ; hors-jeu ; prouesse ; mental ; s'encorder

RÈGLEMENT et MODALITÉS

1) **Participants** : Le concours est ouvert aux élèves apprenants de français des classes d'écoles primaires, de collèges, de lycées et d'universités de Turquie, ainsi qu'aux abonnés des médiathèques et aux étudiants des trois antennes de l'Institut français de Turquie.

2) **Objectif** : Chaque participant réalisera une production, au moyen de la technique et sur le support de son choix – texte, dessin, enregistrement audio ou vidéo –, en utilisant les dix mots sélectionnés pour l'édition 2024 du concours (voir ci-dessus).

Les catégories « Primaire » et « Collège » devront en utiliser au moins trois.

3) **Informations devant figurer sur les productions** : Celles-ci devront indiquer clairement le nom de l'auteur, son âge, son établissement scolaire et le nom de son professeur de français. Chaque candidat participe individuellement et ne peut soumettre qu'une seule production. **Cependant, il existe aussi la possibilité pour les enseignants et leurs classes de présenter un travail collectif qui sera récompensé par des prix spéciaux « Classe ».**

Texte : Il s'agira d'un texte court (maximum 20 lignes), à la forme (prose ou poésie) et au style (acrostiche, comique, dramatique, etc.) libres. Dans le corps du texte, les dix mots devront être clairement soulignés. Le format requis : Word.

Vidéo et audio : Il s'agira d'un document vidéo (format Mp4) ou audio (format MP3) d'une durée maximum de deux minutes.

Le candidat s'engage à respecter les droits d'auteur relatifs aux images, à la musique, etc. utilisées dans sa production.

Dessin : Pas de contraintes. Les productions devront être adressées scannées.

4) **Modalités et dates** : Les productions devront être déposées sur une plateforme dédiée ouverte du 1^{er} février au 31 mars 2024. Le jury communiquera les résultats aux établissements le 19 avril 2024.

Catégorie « Primaire » : [\[lien padlet\]](#)

Catégorie « Collège » : [\[lien padlet\]](#)

Catégorie « Lycée » : [\[lien padlet\]](#)

Catégorie « Universités » et « Étudiants de l'IFT » : [\[lien padlet\]](#)

La participation au concours inclut l'octroi à l'Institut français de Turquie des droits à l'image, ainsi que l'autorisation donnée au même Institut de l'utilisation et de la diffusion sur les réseaux sociaux, ou tout autre support, des productions qui lui auront été adressées à cette fin.

Les productions, leur originalité et la qualité de leur réalisation, seront évaluées par un jury composé de personnes qualifiées. Les choix du jury ne peuvent faire l'objet d'appel.

5) **Prix** : Le jury choisira les meilleures réalisations, selon lui, dans chaque catégorie. Celles-ci seront récompensées. Un grand prix du jury sera décerné ; le lauréat recevra une tablette tactile. L'Institut français de Turquie, dans la mesure du possible, organisera différentes cérémonies de remise des prix.